

Global Industry Competitiveness Index (GICI) 2023

Analyse de la compétitivité de
l'industrie chimique et
pharmaceutique suisse

Étude de BAK Economics sur mandat
de scienceindustries, l'Association
des industries Chimie Pharma Life
Sciences

Wirtschaftsverband
Chemie Pharma Life Sciences

Éditeur

BAK Economics AG

Contact

Dr. Mathieu Resbeut, Chef de projet

Michael Grass, Membre de la direction

Responsable Analyses sectorielles et analyses d'impact

Adresse

BAK Economics AG

Güterstrasse 82

CH-4053 Bâle

T +41 61 279 97 00

info@bak-economics.com

www.bak-economics.com

Dans cette publication, les personnes et les fonctions sont désignées au masculin générique au lieu de la forme double. Les termes utilisés dans la présente publication désignent aussi bien les hommes que les femmes.

Copyright

Tous les contenus de cette étude, en particulier les textes et les graphiques, sont protégés par des droits d'auteur qui sont détenus par BAK Economics AG.

L'étude peut être citée avec la mention suivante : Source: BAK Economics.

Copyright © 2023 by BAK Economics AG

Tous droits réservés

Editorial

Comptant pour près de la moitié des exportations suisses, l'industrie chimique, pharmaceutique et des sciences de la vie est l'un des principaux piliers de l'économie de notre pays. Cela est notamment possible grâce à la compétitivité de notre place économique, qui jouit d'une reconnaissance mondiale. Dans le Global Industry Competitiveness Index (GICI) de cette année, la Suisse se classe au troisième rang, derrière l'Irlande et les États-Unis. Il s'agit malheureusement d'une régression par rapport à l'année précédente et nous devrions tout mettre en œuvre pour redresser la barre !

Parmi les facteurs qui influencent la compétitivité, il y a notamment les réglementations et leur impact sur notre positionnement mondial. Elles jouent un rôle crucial dans l'environnement des affaires. Ainsi, elles peuvent limiter la capacité d'action des entreprises et nuire à la compétitivité lorsqu'elles sont excessivement restrictives. Ce phénomène est particulièrement sensible en Suisse, qui a tendance à adopter des solutions spécifiques.

Il est donc essentiel que le Parlement suisse nouvellement élu connaisse et reconnaisse la valeur d'un cadre favorable aux entreprises. Pour l'industrie chimique et pharmaceutique, il est indispensable que les réglementations n'entravent pas les activités des entreprises, mais leur permettent au contraire d'apporter une contribution pertinente aux grands défis de notre époque. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons accorder une attention particulière à cet aspect dans l'édition de cette année de notre étude.

La Suisse a la possibilité de continuer à jouer un rôle de premier plan dans l'industrie chimique et pharmaceutique mondiale, à condition que nous créions un environnement qui favorise l'innovation et l'esprit d'entreprise. Saisissons-la ensemble !



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Leuenberger'.

Dr. Matthias Leuenberger
Président scienceindustries

Executive Summary

La compétitivité de l'industrie chimique et pharmaceutique suisse est l'une des plus élevées au monde : selon le Global Industry Competitiveness Index (GICI) 2023, la Suisse occupe la troisième place derrière l'Irlande et les États-Unis. Par rapport à l'année précédente, la Suisse recule d'une place mais parvient à accroître son avance sur ses plus proches poursuivants, le Danemark et la Suède. En ce qui concerne la capacité d'innovation, la Suisse s'est améliorée par rapport à 2022. En revanche, sa position dans le classement pour les autres catégories ne change pas. Un facteur important pour la compétitivité est le cadre réglementaire, qui est le sujet du «focus» de cette édition. L'analyse met en évidence le potentiel d'amélioration dans ce domaine.

Le Global Industry Competitiveness Index (GICI) est conçu par BAK Economics depuis 2020 sur mandat de scienceindustries, l'Association des industries Chimie Pharma Life Sciences. Il mesure la compétitivité à l'aide de quatre dimensions : «Performance», «Position de marché et productivité», «Innovation et leadership technologique» et «Qualité de la place économique». Depuis la première version du GICI, l'industrie chimique et pharmaceutique suisse a toujours figuré dans le top 3. Par rapport à l'édition précédente, elle a reculé de la deuxième à la troisième place.

En comparaison avec les États-Unis (2ème rang) et l'Irlande (1er rang), la Suisse se distingue par un profil exceptionnellement équilibré et ne présente de faiblesse dans aucune des quatre dimensions. La Suisse est bien classée en ce qui concerne la «Performance» (1er rang), l'«Innovation et leadership technologique» (3ème rang) et la «Qualité de la place économique» (2ème rang). Le gain d'une place dans le domaine de l'innovation est particulièrement réjouissant, puisqu'elle s'est améliorée dans la majorité des indicateurs, à l'exception de la numérisation. En ce qui concerne la «Position de marché et productivité», la Suisse conserve sa quatrième place et n'est battue que par l'Irlande, les États-Unis et la Chine, comme en 2022.

En 2023, l'Irlande occupe la première place du classement et se distingue surtout par son haut niveau de croissance et de productivité. Cependant, elle ne peut pas rivaliser avec les meilleurs pays en ce qui concerne l'innovation, qui est la grande force des États-Unis. Ce dernier ne parvient toutefois pas à s'extirper du milieu de classement en termes de dynamique de croissance.

Les pays les plus compétitifs dans l'industrie chimique et pharmaceutique



Quelle: BAK Economics

Focus 2023: les réglementations

Les réglementations sont un aspect important de l'environnement des affaires. Si elles corrigent les défaillances de marché et sont appliquées efficacement, elles créent des conditions propices au développement économique et à l'innovation. À l'inverse, elles peuvent entraver la compétitivité si elles limitent unilatéralement la capacité opérationnelle. Des réglementations strictes sur les marchés étrangers sont susceptibles d'avoir une influence positive sur les investissements futurs si les entreprises délocalisent leurs activités en Suisse. D'autre part, elles peuvent mettre en péril les modèles d'affaires des entreprises suisses si ces dernières ne sont plus en mesure d'exporter certains produits en raison d'interdictions ou d'un manque de conformité. Cette étude analyse 1) les réglementations générales s'appliquant à toutes les entreprises ainsi que 2) celles spécifiques à l'industrie pharmaceutique et 3) chimique.

1. La réglementation générale en Suisse peut être considérée comme satisfaisante jusqu'à présent. Dans notre échantillon de comparaison, la Suisse obtient de bons résultats en ce qui concerne la politique fiscale, le marché du travail, la protection de la propriété intellectuelle et les réglementations relatives au commerce des services numériques. Des améliorations sont possibles dans le domaine des marchés de produits, de la réglementation des IDE (investissements directs), de l'e-gouvernement ou de la facilité à faire des affaires (p. ex. : temps nécessaire pour créer une entreprise, protection des investisseurs minoritaires).

2. Dans le domaine pharmaceutique, la fixation des prix et les procédures d'autorisation des médicaments sont particulièrement pertinentes. L'intégration de Swissmedic au projet international "Orbis" et au consortium "Access" ont accéléré les procédures d'autorisation de nouvelles substances. Dans le domaine des ATMPs (médicaments de thérapie innovante), il n'existe pas encore en Suisse de réglementation générale spécifique, contrairement à l'UE. Une législation appropriée pourrait à l'avenir permettre aux patients d'accéder à des thérapies innovantes. Il en va de même dans le domaine des médicaments vétérinaires dont une base juridique pour leur autorisation n'existe pas, à l'inverse de l'UE où les ATMPs sont déjà sur le marché. Il est également nécessaire d'agir dans le domaine de la numérisation, concrètement dans l'utilisation des données des patients pour la recherche et le développement. Les conditions-cadres pour les études cliniques – en ce qui concerne leur réalisation décentralisée – s'avèrent désormais désavantageuses par rapport à d'autres pays.

3. L'industrie chimique suisse étant fortement dépendante des marchés étrangers, les entreprises sont tenues d'adapter leurs produits aux prescriptions réglementaires des divers marchés étrangers. Dans le cadre du Green Deal, l'UE prévoit des interdictions générales de produits chimiques en se basant sur le principe de précaution. Ces interdictions pourraient s'avérer problématiques pour l'industrie chimique suisse. Nombre de ces substances sont présentes dans les installations et processus de production, et certaines se retrouvent également dans les produits finis médicaux, les biocides et les produits phytosanitaires. L'analyse montre que la compétitivité de la place chimique suisse bénéficierait d'une approche à plusieurs niveaux basée sur les risques.